

VERDI



LA FERTÉ-MILON

Forteresse d'inspiration

RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE RUE DU MARCHÉ AU BLÉ ET RUE DE MEAUX À LA FERTÉ MILON



SOMMAIRE

1. Présentation des intervenants
2. Localisation des travaux
3. Nécessité des travaux et prise en compte de contraintes spécifiques
4. Planning d'intervention
5. Conditions de réalisation des travaux



Les intervenants du projet

Les intervenants

❑ Maitrise d'ouvrage :

- Assainissement : Communauté de Communes RETZ en VALOIS (CCRV)
- Eau Potable : Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (USES)
- Revêtement de chaussée : Conseil Départemental

❑ Maitrise d'oeuvre : Bureau d'Etudes VERDI

❑ Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé : Bureau Veritas

❑ Entreprises :

- TPA (réseaux)  la société du groupe



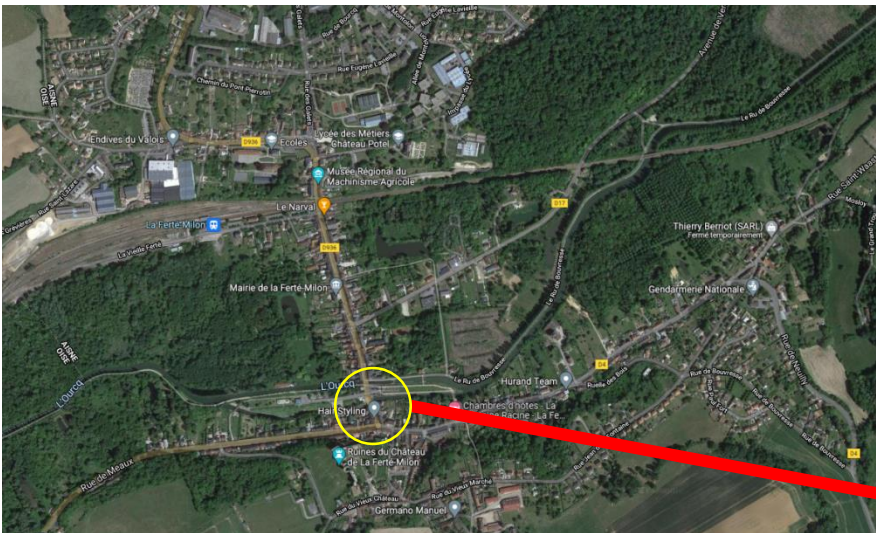
- EUROVIA (chaussée)





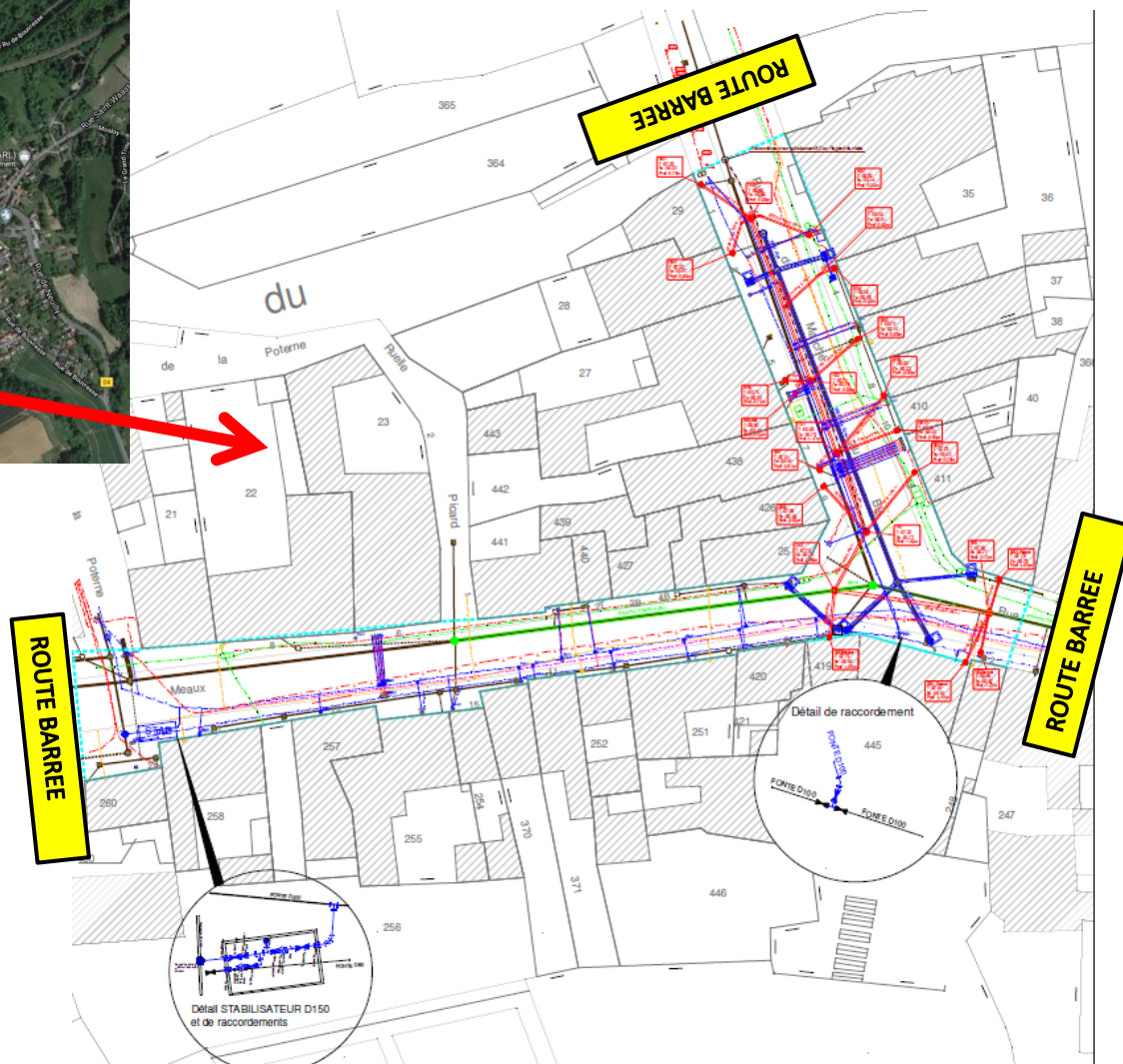
Localisation des travaux

Localisation



Rue du marché au Blé

Rue de Meaux





Nécessité des travaux Prise en compte de contraintes spécifiques

Des travaux nés d'une nécessité technique et d'exploitation:

L'USESA et la CCRV vont procéder au remplacement de leurs canalisations , dû à la vétusté et à l'exploitation de ces dernières. Ces travaux impacteront les rues de Meaux et du Marché au Blé

Des contraintes spécifiques à l'emprise du projet intégrées au projet:

- ☐ Des rues au trafic routier très important : une intervention réalisée durant la période estivale, la plus courte possible (juillet-août) pour en réduire les nuisances et des moyens accrus mis en place par les entreprises.
- ☐ Un encombrement de réseaux existants très importants sur une emprise exigüe : une intervention simultanée de remplacement de canalisations d'assainissement et d'eau potable, puis de réfection des revêtements de chaussée.
- ☐ Prise en compte des contraintes d'accessibilité piétonnière : maintien des accès piétonniers sur les 2 trottoirs des rues concernées.
- ☐ Prise en compte du maintien de service des réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable durant toute la période des travaux.



Le Planning d'intervention

Le planning : une intervention du 5 juillet au 27 août 2021

L'EMPRISE DES
TRAVAUX

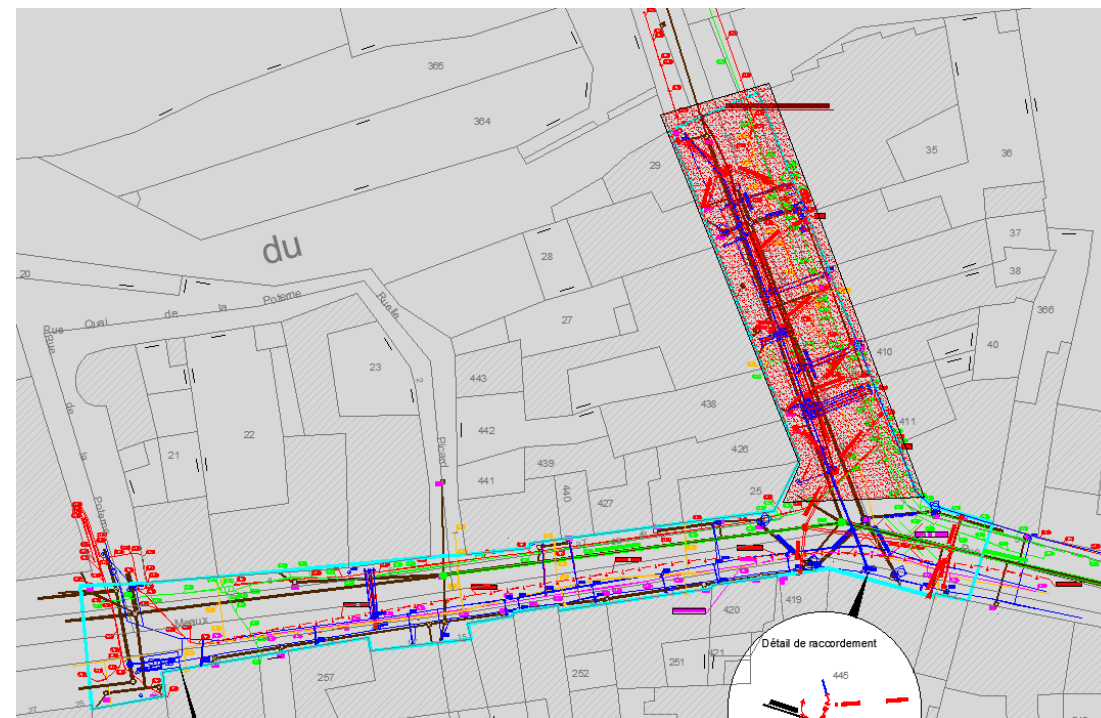


Phasage des travaux



Du 5 juillet au 26 juillet 2021

Rues de Meaux et du Marché au Blé
barrées à la circulation et circulation
piétonne maintenue sur les 2
trottoirs



Du 27 juillet au 27 août 2021

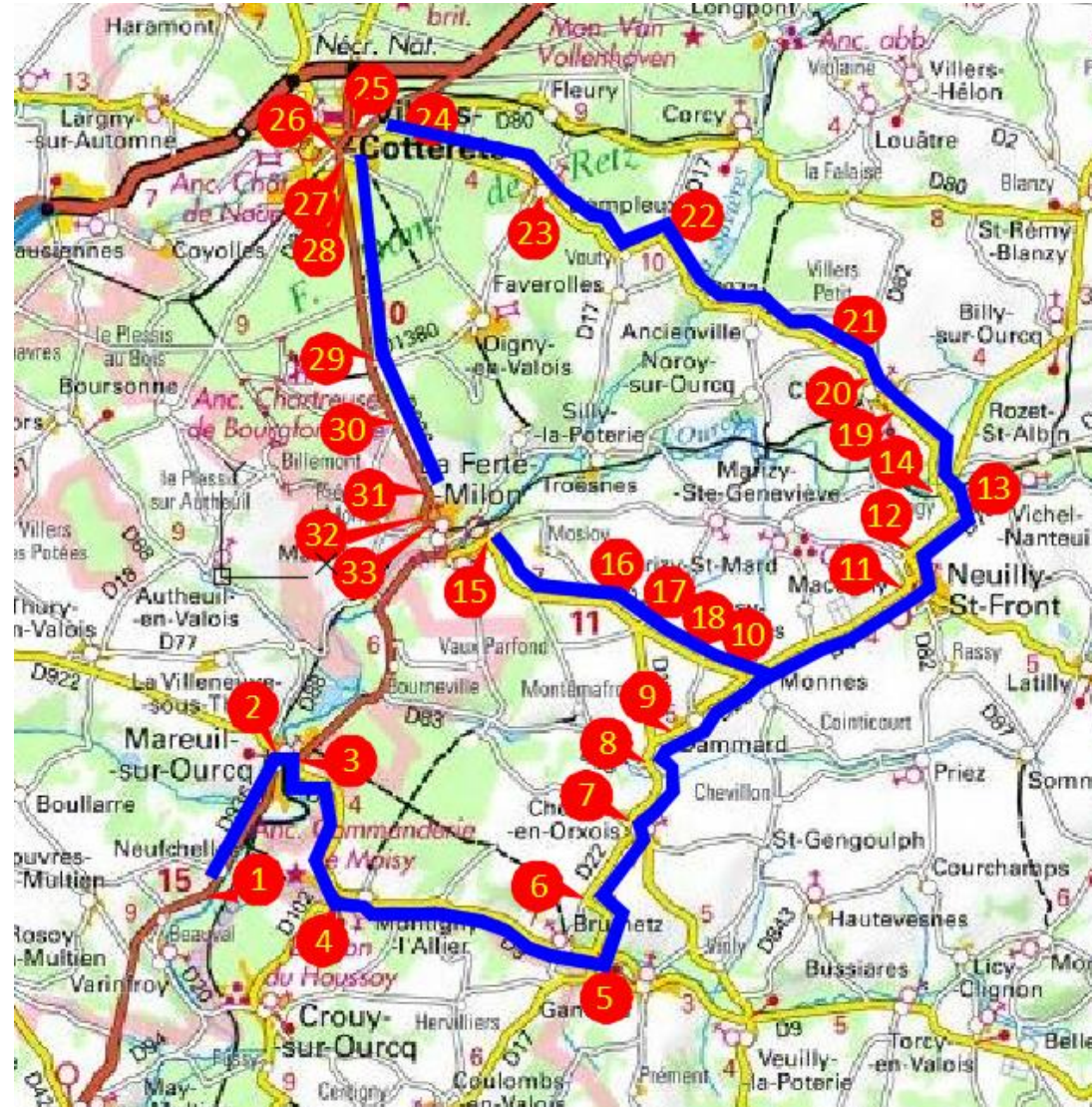
Rue du Marché au Blé barrée à la
circulation et circulation piétonne
maintenue sur les 2 trottoirs



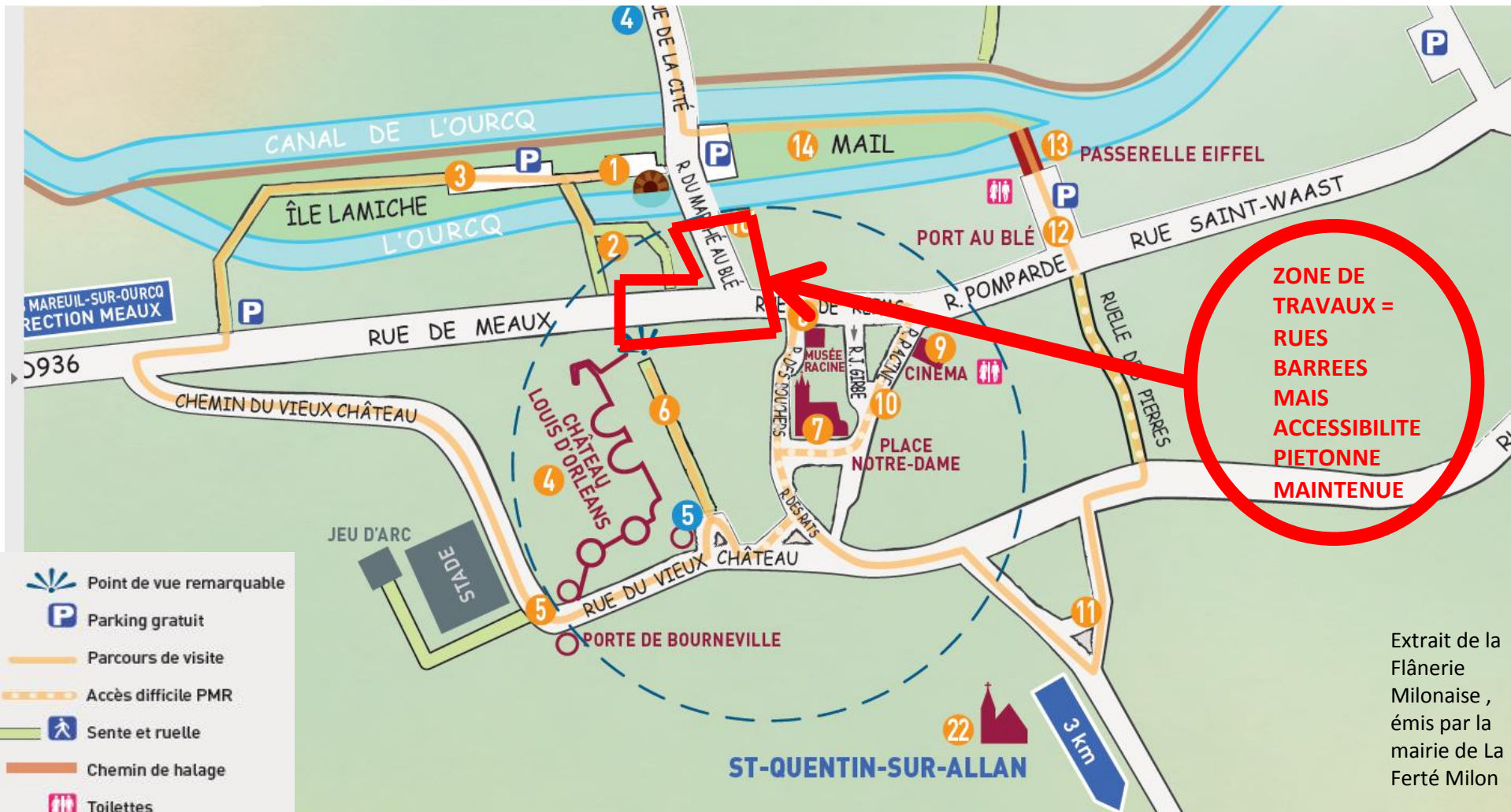
Les conditions de réalisation des travaux

Conditions d'intervention

Des rues barrées déviées:



Conditions d'intervention



Accessibilité piétonne
maintenue pour les
commerces, logements
et activités touristiques
sur les 2 trottoirs des
rues

et maintien des
stationnements
périphériques

Conditions d'intervention

- Accessibilité maintenue dans le cadre des livraisons prévisibles des commerces
- Accessibilité des services d'urgence maintenue



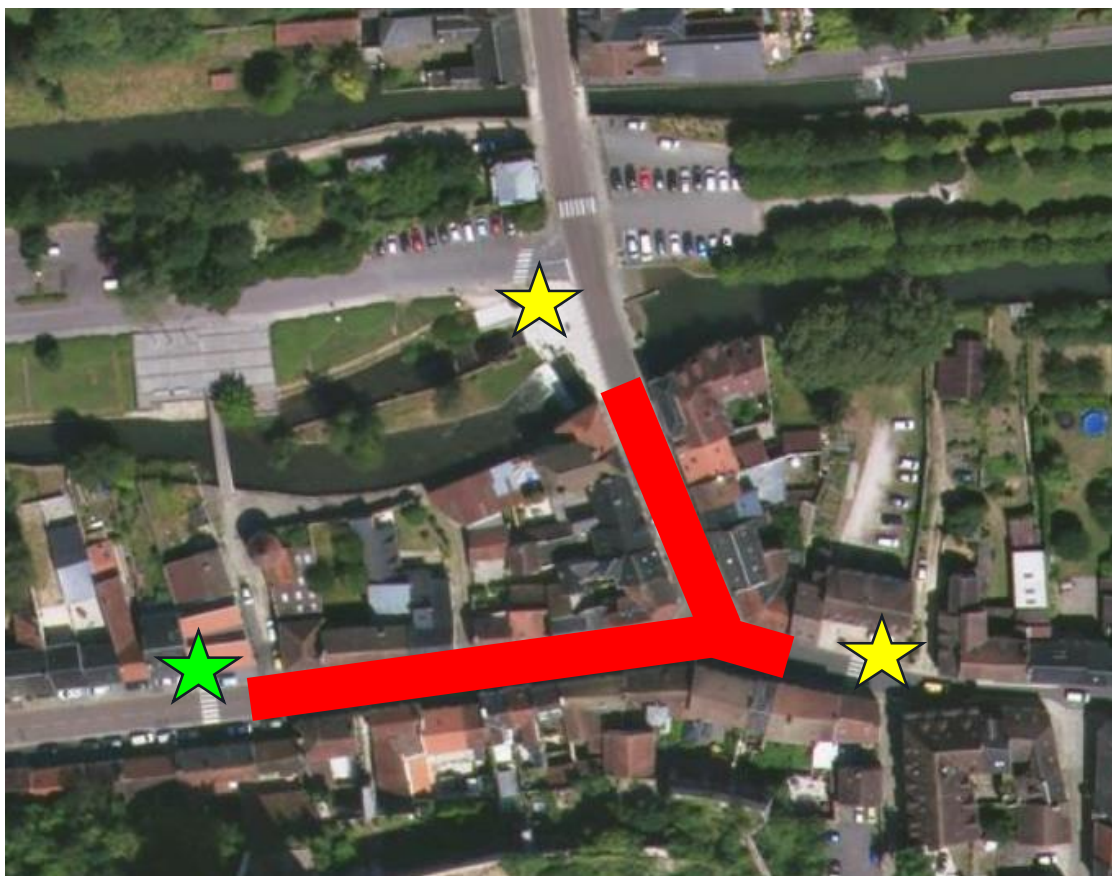
Conditions d'intervention

- Ramassage des ordures ménagères



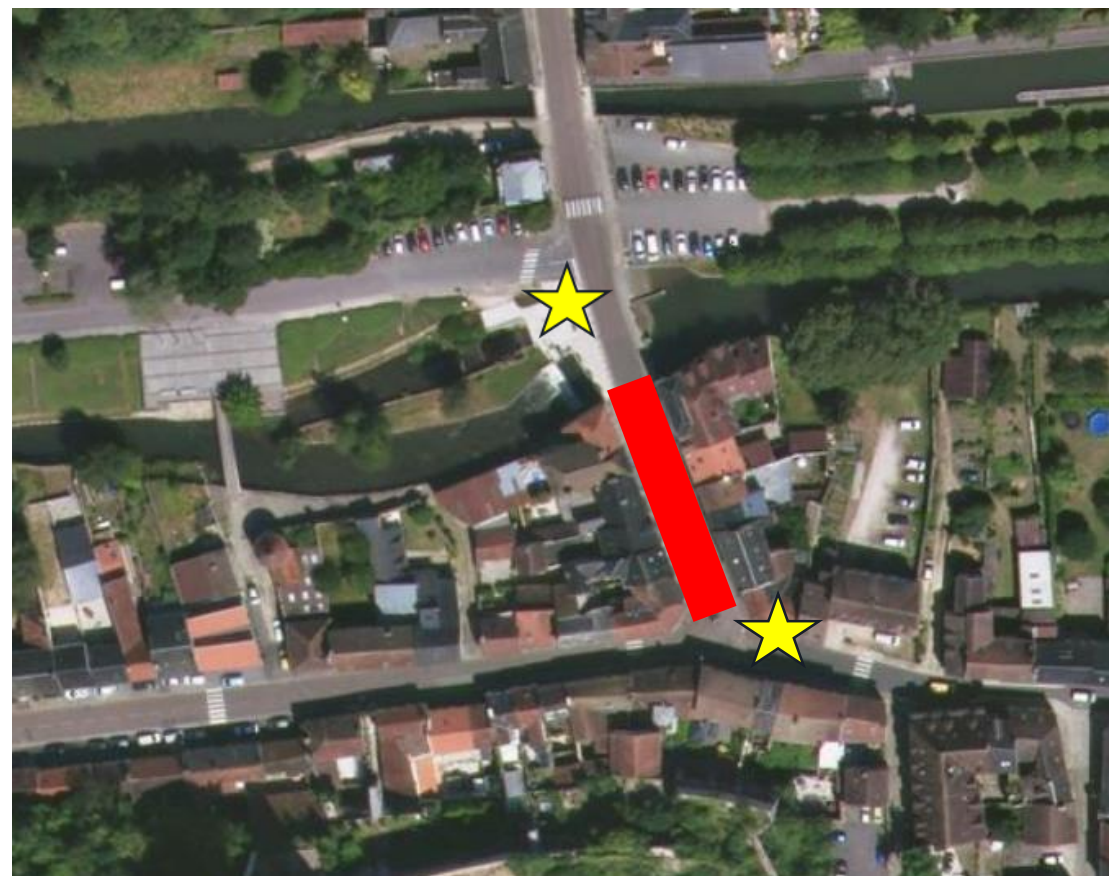
PHASE 1 : Du 7 juillet au 26 juillet 2021

3 Points de regroupement créés pour déposer les déchets



PHASE 2 : Du 27 juillet au 27 août 2021

2 Points de regroupement créés pour déposer les déchets



Collecte des points 2x/semaine : mardi et vendredi



Collecte du point 1x/semaine : vendredi



Merci

Pour votre attention